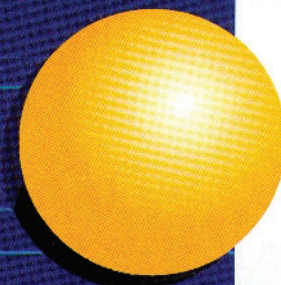




Les FICHES de l'Observatoire



Décembre 2013 - N° 116

Le réseau de lecture publique du Loir-et-Cher

La lecture publique dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2012

La réalisation de ce tableau de bord s'inscrit dans le cadre de l'analyse des services à la population. Pour la sixième année, l'Observatoire s'est attaché à **évaluer le développement de la lecture publique en Loir-et-Cher**. L'analyse s'appuie sur la base de données gérée par la Direction de la Lecture Publique, alimentée par les rapports d'activité retournés chaque année par les antennes du réseau. Cependant, **les éléments fournis sont parfoi partiels**. Ainsi, l'exploitation des informations statistiques n'a pu porter que sur une partie des antennes du réseau. Les échantillons sont en effet différents d'une question à l'autre ; ils ont été précisés pour chaque indicateur relatif à l'année 2012. La population prise en compte est la population légale au recensement de 2010 parue le 01/01/2013. Les **évolutions 2007-2012** sont basées sur les résultats constatés chaque année. **L'échantillon** des antennes concernées **n'est pas constant** puisque leur nombre varie d'une année à l'autre en fonction des retours des rapports d'activité.

Le réseau de la lecture publique en Loir-et-Cher continue de se structurer, conformément aux objectifs du Plan fixés en 1999 par le Conseil général. L'année 2012 a été marquée par **l'ouverture de la neuvième médiathèque «tête de réseau»** à Montoire-sur-le-Loir. Le réseau regroupe à présent **130 antennes** réparties dans les 7 secteurs de lecture du département (disposant chacun d'au moins un équipement structurant). **67 % des 288 communes** de moins de 10 000 habitants du Loir-et-Cher **concernées par le plan** sont désormais **couvertes, soit 74 % des habitants**.

La **compétence des équipes s'est accrue** : plus de la moitié des antennes sont gérées par du personnel qualifié ou ayant reçu une formation (54 %). **Globalement, 1 personne sur 5 est formée**.

Le **réseau de lecture publique s'appuie toujours très largement sur les bénévoles** (9 pour 1 salarié).

Avec **125 m² en moyenne**, la superficie des antennes qui disposent de leurs propres locaux croît elle aussi. **Quatre sur dix bénéficient d'au moins 100 m²**.

En 5 ans, on est passé de 7 à 8 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne ; les antennes qui emploient des salariés ont des plages horaires plus étendues (13 h contre 5 h 30 pour celles qui s'appuient sur des équipes de bénévoles).

L'informatisation du réseau est sans doute le domaine qui a le plus progressé, il est à rapprocher du travail

effectué pour développer les points net. Deux structures sur trois disposent de l'un des trois équipements suivants : logiciel de gestion, poste multimédia ou accès public à Internet (contre la moitié en 2011).

L'**offre documentaire** est constituée de près de **600 000 documents** (543 000 livres, 41 000 CD et 14 000 DVD). Son volume **augmente quel que soit le type de support** (+ 14 % en 5 ans pour les livres, + 33 % pour les CD, + 53 % pour les DVD). **30 % de cette offre correspond aux dépôts** provenant de la **direction de la Lecture Publique**. **272 000 euros ont été consacrés en 2012 par le réseau à l'acquisition de 20 500 documents**, essentiellement des livres (97 %).

Le réseau compte **22 700 adhérents**, ce qui correspond à 13 inscrits pour 100 habitants couverts. Ils ont effectué **plus de 555 000 emprunts au cours de l'année 2012, soit 25 documents (tous supports) en moyenne par adhérent**. Après une baisse des effectifs d'abonnés de 2007 à 2010, la tendance est à l'augmentation (+ 2,5 % sur les 5 années : hausse due à l'accroissement du nombre d'enfants de moins de 15 ans inscrits qui compense la baisse touchant toutes les autres catégories de lecteurs). **Ils empruntent davantage de documents en 2012 qu'en 2005**. De fait, le nombre de prêts gérés par les antennes augmente régulièrement. Les médiathèques "têtes de réseau" ont géré 23 000 prêts en moyenne au cours de l'année contre 700 pour les points lecture (5 300 pour l'ensemble du réseau).

**22 700 adhérents
ont emprunté
555 700 documents**

Le Plan départemental de développement de la lecture publique

Le Conseil général de Loir-et-Cher a adopté en 1999 un **Plan départemental de développement de la lecture publique**, régulièrement actualisé. Celui-ci prévoit la mise en place de structures réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire. Ne sont toutefois pas concernées les communes de plus de 10 000 habitants (Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay).

Les objectifs du Plan :

- augmenter la surface en m² des structures de lecture publique ;
- étoffer les collections et diversifier les supports ;
- faire grandir et former les équipes, contribuer à la mise en place de professionnels du livre et de la lecture dans les équipements les plus importants ;
- accroître le nombre d'inscrits et le nombre de prêts ;
- développer l'informatisation du réseau, tant pour la gestion des structures que pour l'accès du public à Internet et au multimédia ;
- développer des actions culturelles et des activités d'animation ;

- réorganiser la desserte en construisant un réseau solide et structuré, constitué autour de 3 catégories d'équipements :

> les **médiathèques "têtes de réseau"** dotées d'une double mission : la coordination des actions de lecture sur le territoire de la commune ou de la communauté de communes et l'animation d'un réseau de bibliothèques et points lecture dans un périmètre de proximité. Elles constituent pour la **direction de la Lecture Publique** des points d'appui stratégiques ; c'est notamment dans leurs locaux que s'effectue le renouvellement des livres en prêt dans les antennes associées au réseau.

> Les **bibliothèques municipales et intercommunales** assurent la coordination des actions de lecture sur le territoire concerné. Elles proposent à leur public des collections tous supports.

> Les **points lecture** sont implantés dans les communes de moins de 1 000 habitants ; ils prêtent essentiellement des documents imprimés.

Le réseau

Un réseau de 130 structures

> Fin 2012, le réseau est composé de **130 structures** réparties en 4 catégories selon la nomenclature départementale : **9 médiathèques «têtes de réseau» (MTR)**, **3 bibliothèques intercommunales (BIC)**, **68 bibliothèques** et **50 points lecture**.

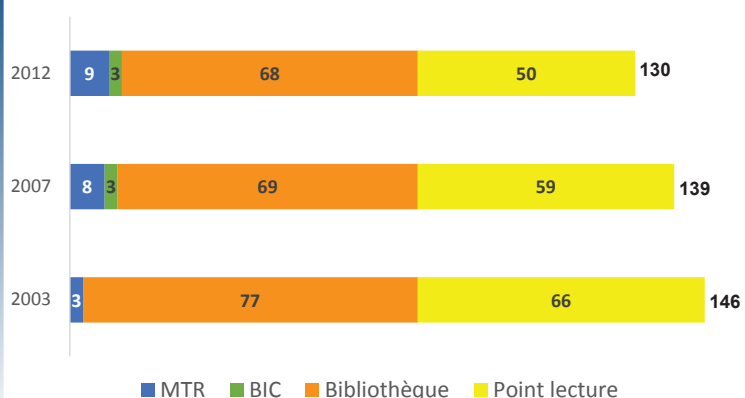
> **Ce réseau se structure progressivement** : 12 MTR ou BIC à présent contre 3 seulement en 2003. Dans le même temps, 16 points lecture ont disparu.

> En mars 2012, une **nouvelle MTR** a vu le jour à **Montoire-sur-le-Loir**. Deux antennes ont fermé (le point lecture de Montoire du fait de la création de la MTR et la bibliothèque municipale de Ménars en décembre).

> Selon l'objectif fixé par le Plan, **2 MTR ainsi que 2 BIC devraient être créés dans les années à venir**, en complément de la **MTR de Savigny-sur-Braye** qui vient d'ouvrir ses portes (octobre 2013).

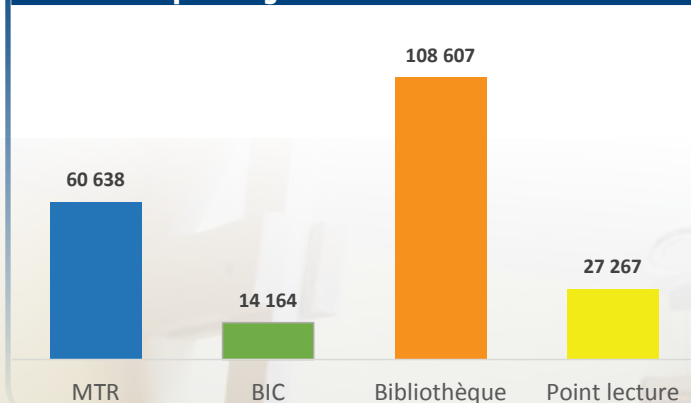
> Les **3/4 des habitants concernés par le Plan sont couverts** par au moins une antenne (soit **67 % des communes** de moins de 10 000 habitants). Le **passage en gestion intercommunale** de certaines médiathèques courant 2012 a permis **d'améliorer la couverture du territoire**.

Évolution du nombre de structures composant le réseau au 31/12 suivant leur typologie



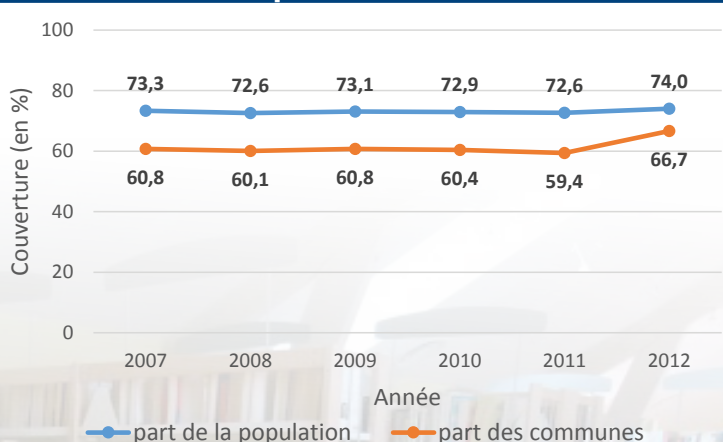
Source : DLP, 2003 à 2012 (réseau au 31/12)

Nombre d'habitants desservis par catégorie d'antenne en 2012



Source : DLP, réseau au 31/12/2012 - Insee, RP 2010

Part de la population et des communes concernées par le plan couvertes par une antenne fin 2012



Source : DLP, 2007 à 2012 (réseau au 31/12 de l'année) - Insee, RP 2006 à 2010

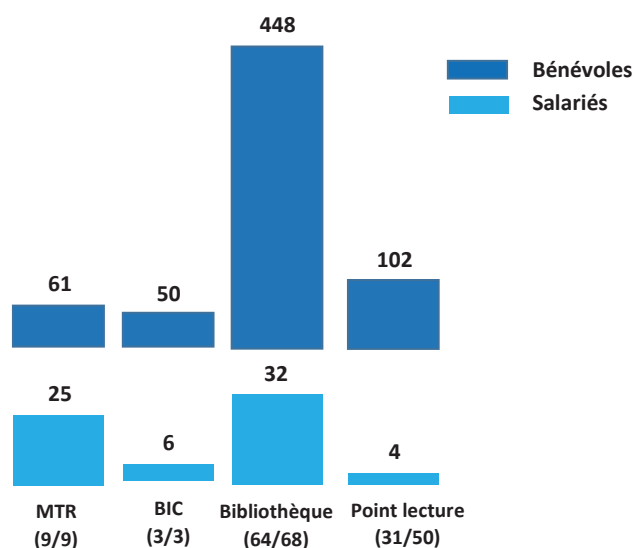


Les équipes

1 salarié pour 9 bénévoles

- > Les équipes du réseau rassemblent **728 personnes** en 2012 (pour les 107 antennes ayant répondu à l'enquête).
- > **Les effectifs ont progressé de 17 % entre 2007 et 2012.**
- > Ces personnes sont **bénévoles dans 9 cas sur 10**. Cette proportion est très stable d'une année à l'autre.
- > On compte **en moyenne 6,2 bénévoles par structure** en 2012.
- > **38 antennes emploient des salariés** (sur les 107 ayant répondu à cette question) : l'ensemble des MTR et BIC, 1 bibliothèque sur 3 et 1 point lecture sur 10.
- > Après une baisse des effectifs de bénévoles entre 2004 et 2007, leur nombre repart à la hausse sur les 5 dernières années.
- > Le Conseil général poursuit son soutien en accordant des aides à la rémunération des professionnels du livre qui assurent la direction des 9 médiathèques têtes de réseau. Les montants correspondants augmentent lorsqu'une nouvelle MTR ouvre au public, comme ce fut le cas en 2012 à Montoire-sur-le-Loir.

Répartition des salariés et des bénévoles par type de structure en 2012 (en nb)

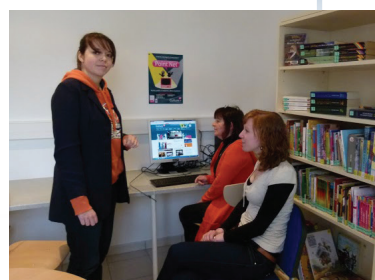
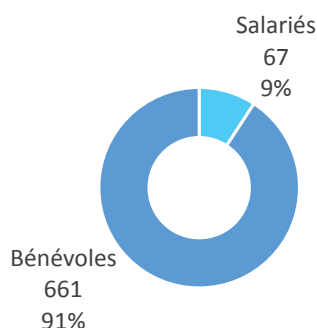


Source : EVALBIB, 2012 - échantillon de 107 structures

La qualification des personnels progresse

- > **Plus de la moitié des antennes** sont gérées par du personnel qualifié ou formé (54 %).
- > Globalement, **21 % des personnels** du réseau sont formés. Ce taux varie de 14 % en point lecture à 29 % en MTR.
- > **En 5 ans, la part des personnes formées a gagné 4,5 points.**
- > Le Conseil général propose chaque année des formations à destination des équipes des bibliothèques du réseau (gestion et organisation d'une bibliothèque, stages thématiques, informatique et multimédia, visites professionnelles, réunions de réseau ...)
- > Le nombre de personnes qui suivent ces formations est variable d'une année à l'autre. Entre 2007 et 2012, le nombre de **stages thématiques proposés** a fortement baissé (passant de 24 à 16) ; dans le même temps, la formation «**Gérer et organiser sa bibliothèque**» (qui dure 6 journées) a été suivie par une part croissante de personnes : 4 % des équipes en 2008, 8 % en 2012.
- > 304 personnes ont suivi ces formations (dont celles relatives aux NTIC) en 2012.

Répartition du nombre de bénévoles et de salariés du réseau (en %)

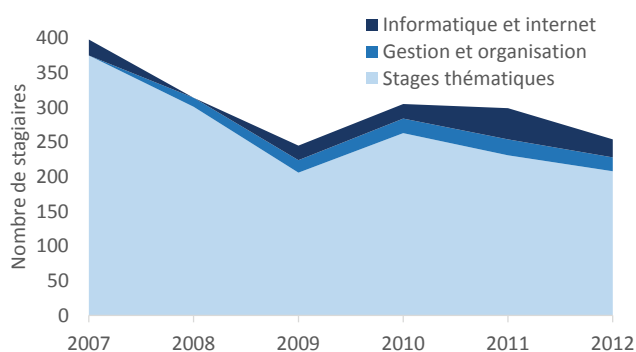


Source : EVALBIB, 2012 - échantillon de 107 structures

Définition

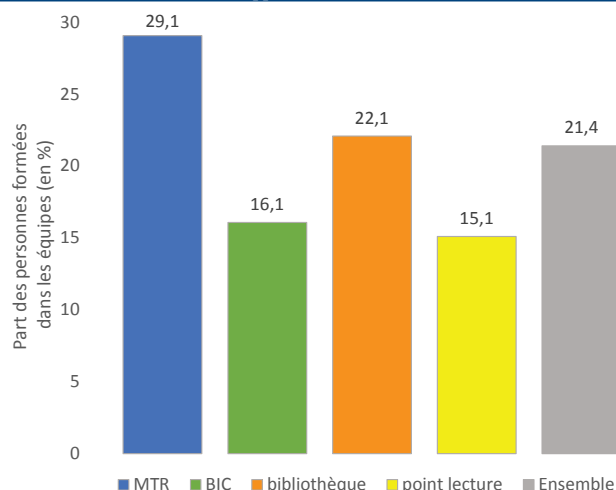
Sont considérés comme qualifiés ou formés les personnels détenteurs d'un diplôme initial ou ayant suivi des formations d'auxiliaire de bibliothèque (association des bibliothécaires français) ou des formations dispensées par la Direction de la Lecture Publique.

Evolution du nombre de stagiaires ayant suivi une formation de 2007 à 2012 selon le type de formation



Source : Rapports spéciaux "état du département" 2007 à 2012

Part des personnes formées dans les équipes selon le type d'antenne en 2012



Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 107 structures

Les budgets d'acquisition

272 000 euros consacrés aux nouvelles acquisitions en 2012

> En 2012, les dépenses d'acquisition (tous types de documents) des 82 antennes du réseau ayant répondu représentent **271 738 euros**.

> Les **budgets moyens d'acquisition** sont **proportionnels à la taille de la structure**. Ces budgets rapportés à la population concernée sont cependant plus élevés dans les bibliothèques (1,64 euro / habitant).

> Le **budget d'acquisition moyen des MTR est en hausse** : il est passé de 9 000 à 10 000 euros entre 2007 et 2012.

> Le **passage à une gestion intercommunale de plusieurs MTR courant 2012** (Montoire-sur-le-Loir, Mondoubleau, Lamotte-Beuvron) a eu pour **conséquence directe** une **chute** du ratio de la dépense en euros / habitant (puisqu'elles couvrent maintenant une population beaucoup plus importante). Seules les médiathèques de Selles-sur-Cher, Saint-Aignan et Mer ont encore une gestion communale.

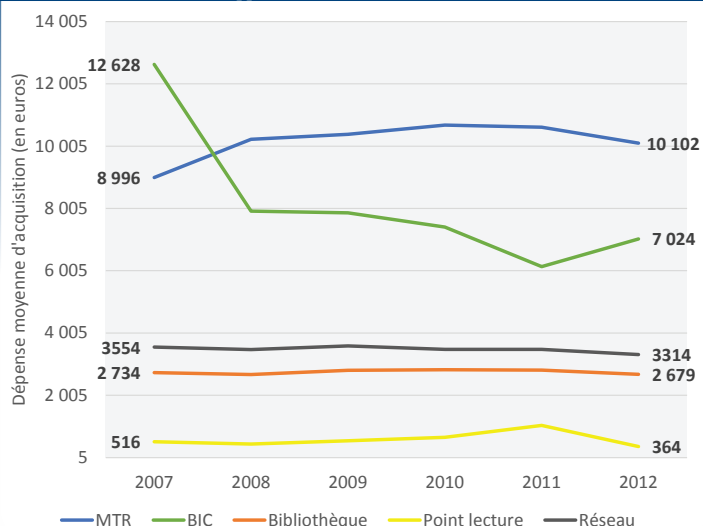


Médiathèque Tête de réseau de Montoire-sur-le-Loir

Définition

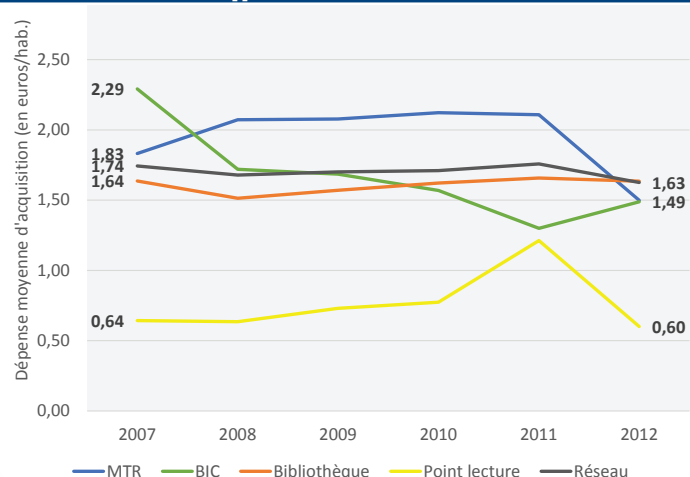
Le ratio de la dépense d'acquisition en euros par habitant rapporte le budget total d'acquisition des antennes à la population correspondante. Les budgets d'acquisition des antennes intercommunales sont dans ce cas rapportés à la population de l'ensemble des communes de l'EPCI.

Dépenses moyennes d'acquisition (en euros) selon le type d'antenne de 2007 à 2012



Source : EVALBIB 2007 à 2012

Dépenses moyennes d'acquisition (en euros / hab) selon le type d'antenne de 2007 à 2012



Source : EVALBIB 2007 à 2012

L'offre documentaire

600 000 documents à la disposition du public

> Les antennes du réseau mettent à la disposition du public près de **600 000 documents** (livres, CD et vidéos) dont **31 %** constitués des dépôts de la direction de la Lecture Publique (DLP).

> **91 % des collections** sont constituées de livres.

> L'ensemble des MTR et des BIC proposent les **trois types de support (écrit, sonore, vidéo)** contre un peu plus de la moitié des bibliothèques municipales.

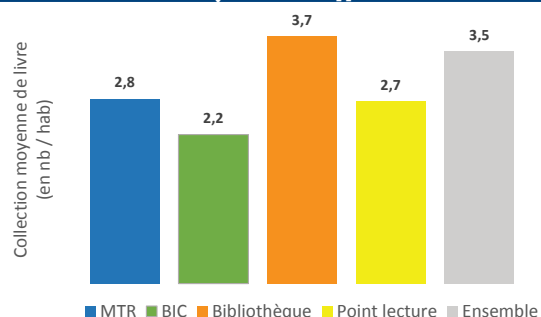
> La DLP fournit **87 % des collections audio et vidéo** des antennes (dépôts).

> **38 % des collections en fonds propre** (qui appartient à l'antenne) sont dédiés à la jeunesse. On observe toutefois des variations en fonction des types de structures et de supports.

> Les **documents jeunesse** sont mieux représentés dans les collections des MTR et des bibliothèques municipales (39 %).

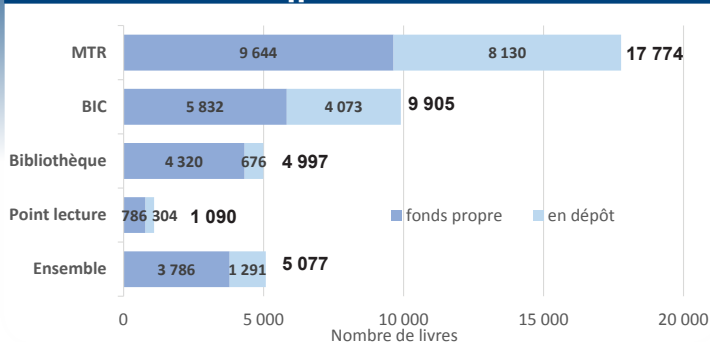
> On trouve relativement peu de documents audio pour les enfants dans le réseau (14 % des collections de CD seulement contre 29 % pour les vidéos et 38 % pour les livres).

Collections moyennes de livres en fonds propre et en dépôt (en nb de livres / hab) selon le type d'antenne en 2012



Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 106 structures

Collections moyennes de livres en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2012

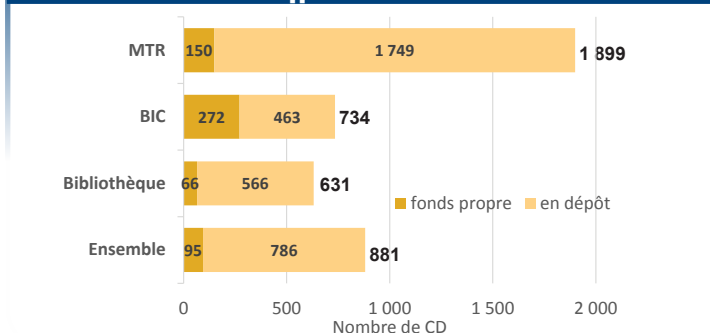


Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 106 structures



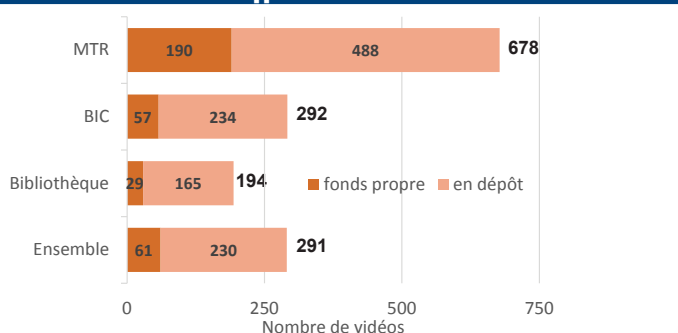
Marolles

Collections moyennes de CD en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2012



Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 47 structures

Collections moyennes de vidéos en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2012



Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 48 structures

Les surfaces

Plus de 100 m² pour 4 antennes sur 10

> Le nombre d'antennes de plus de 100 m² progresse : 33 en 2012 contre 28 en 2007 (soit 38 % des antennes qui disposent de locaux dédiés à la lecture* en 2012).

> Les médiathèques «têtes de réseau» sont les plus vastes : 4 d'entre elles font plus de 600 m². Cet espace permet d'offrir un large choix de documents et d'animations.

*Certaines antennes du réseau ne disposent pas de leur propre local. Elles peuvent par exemple se situer dans l'agence postale communale ou dans la mairie.

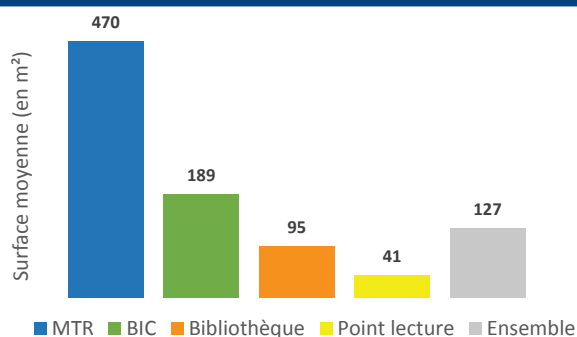


Médiathèque Tête de réseau de Mondoubleau



Médiathèque Tête de réseau de Mer

Surfaces moyennes selon le type d'antenne (en m²) en 2012



Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 88 structures

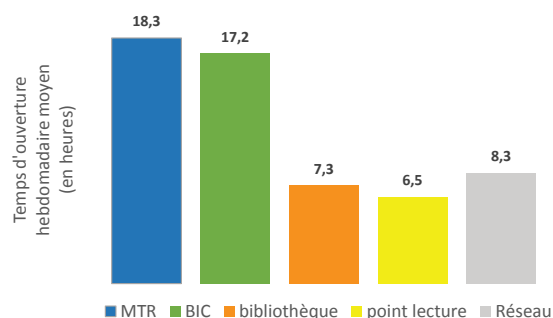
Les temps d'ouverture

En moyenne, 8 heures d'ouverture par semaine

> Les **temps d'ouverture** sont en hausse. En cinq ans, ils ont progressé de près d'une heure en moyenne sur l'ensemble du réseau.

> Il existe de **fortes disparités entre les structures employant des salariés et celles fonctionnant avec des bénévoles**. Les premières sont ouvertes plus de 13 heures en moyenne contre 5 h 30 pour les secondes.

Temps d'ouverture hebdomadaire moyen par type de structure (en nb d'heures en 2012)



Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 107 structures

L'informatisation

L'informatisation des structures se poursuit

> **De nombreux efforts** en matière d'équipement informatique et multimédia **ont été fournis** en 2012.

> **57 antennes déclarent disposer de stations multimédia accessibles au public** contre 44 en 2011. 54 offrent une connexion à Internet (44 en 2011).

> Depuis 2011, le **Conseil général soutient l'informatisation des plus petites antennes** (assurée par des jeunes en contrat de service civique). 11 Points nets ont été installés entre septembre et décembre 2011, puis 22 au cours de l'année 2012. Certaines antennes concernées ne font pas partie de l'échantillon EVALBIB.



Point lecture de Saint-Agil

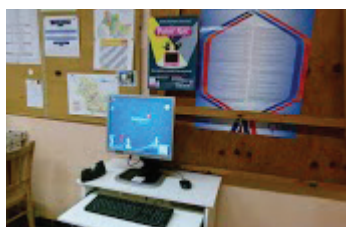


Point net Dhuizon

L'équipement informatique et multimédia du réseau fin 2012

Territoire	Logiciel de gestion de biblio.	Stations multimédia		Connexions Internet
		Nb de struct.	Nb de postes.	
MTR	9	9	81	9
BIC	3	3	13	2
Bibliothèque	34	35	63	34
Point lecture	4	10	12	9
Réseau	50	57	169	54
Réseau 2011	38	44	125	44

Source : EvalBib 2012 - Impossibilité de définir si l'ensemble des structures équipées a répondu à cette question.



Point net La Chapelle-Enchérie

Les inscrits

22 700 inscrits dans les antennes du réseau

> **12,7 inscrits pour 100 habitants** en 2012 : ce ratio est en **baisse** par rapport à 2011 dans les **points lecture et les médiathèques** (effet du passage en gestion intercommunale pour ces dernières).

> **Seules les BIC ont vu leur taux d'inscrits progresser** entre 2007 et 2012 (+ 1,3 point). Ce taux est stable dans les bibliothèques, en revanche il **chute pour les MTR** (la population qu'elles desservent est aujourd'hui beaucoup plus importante du fait du fonctionnement intercommunal) et pour les points lecture dans une moindre mesure.

> La **catégorie des enfants** est relativement **épargnée**. Pour cette tranche d'âge, le nombre d'inscrits augmente régulièrement. En 2012, **9 300 lecteurs ont moins de 15 ans**.

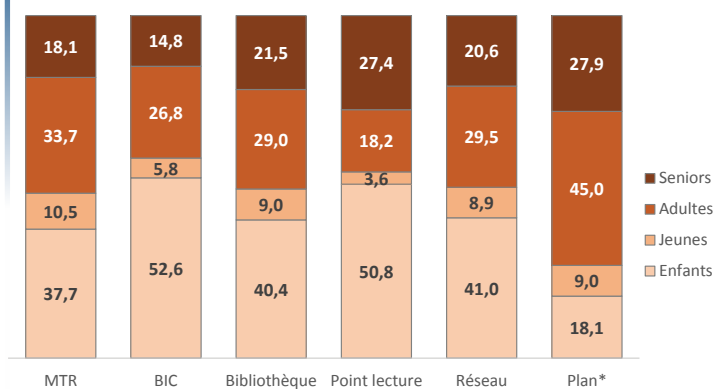
> On retrouve la même proportion d'adultes et de seniors qu'en 2007 (autour de 30 et 20 %) parmi les abonnés. En revanche la **proportion de jeunes (15-25 ans) s'amoindrit** (elle passe de 13 à 9 %) au profit de la **catégorie des enfants** (qui passe de 35 à 41 %).

> **Les femmes sont majoritaires**, leur proportion n'a pas varié depuis 5 ans (63 % des lecteurs).



Villedieu-le-Château

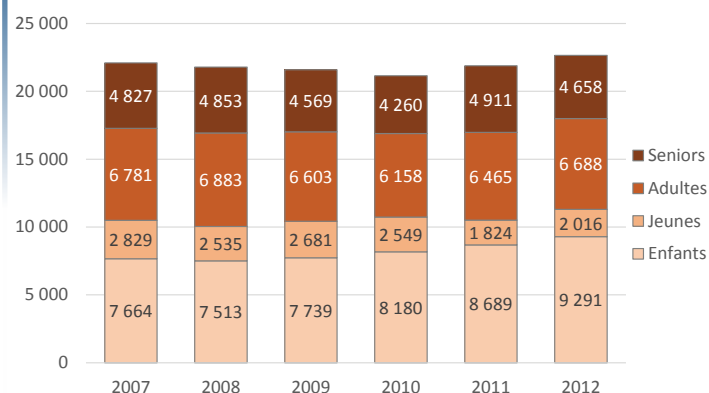
Répartition par tranche d'âges des inscrits selon le type de structure en 2012 (en %)



Plan* : ensemble des communes du Loir-et-Cher de moins de 10 000 habitants

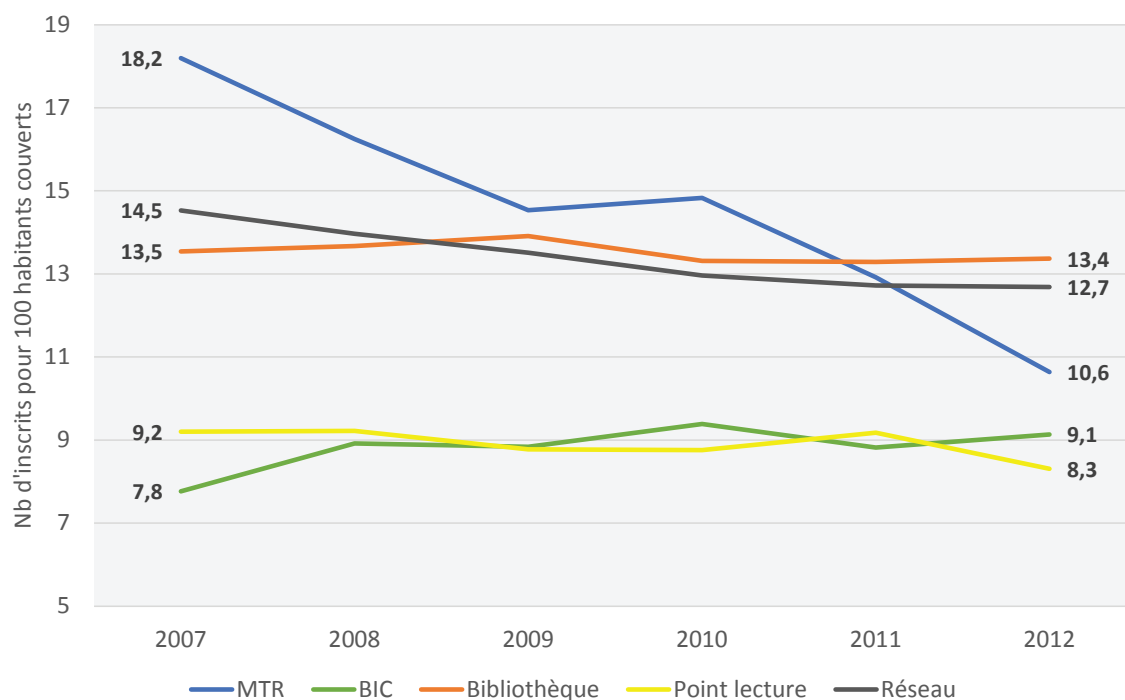
Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 105 structures

Evolution du nombre et de la répartition des inscrits dans le réseau selon leur tranche d'âges de 2007 à 2012



Source : EVALBIB 2007 à 2012

Evolution du taux d'inscrits de 2007 à 2012 (en nb d'inscrits pour 100 habitants couverts)



Source : EVALBIB 2007 à 2012

Les prêts

555 700 prêts en 2012

> Les antennes du réseau ont géré **555 700 prêts en 2012** (tous types de documents confondus) soit une **moyenne de 5 300 prêts par antenne**.

> Le **volume** moyen de prêts gérés est **très hétérogène d'un type de structure à l'autre** (de 700 pour les points lecture à 23 300 pour les médiathèques).

> Le nombre de prêts a **augmenté de 15 %** entre 2007 et 2012.

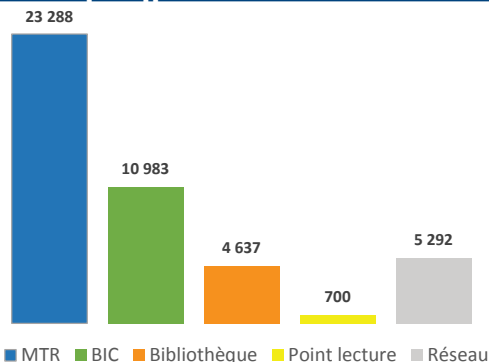
> La **grande majorité des documents empruntés** sont des **livres** (8 fois sur 10), cette proportion est très stable dans le temps.

> Le **lecteur moyen a emprunté 20 livres dans l'année** : **3 de plus qu'il y a 5 ans**.

> Il y a une **corrélation** entre la présence de personnel formé et les résultats des antennes : 24 livres empruntés en moyenne en bibliothèque (7 de moins s'il n'y a pas de personnel formé dans la structure), 16 livres en moyenne en point lecture (contre 4 de moins).

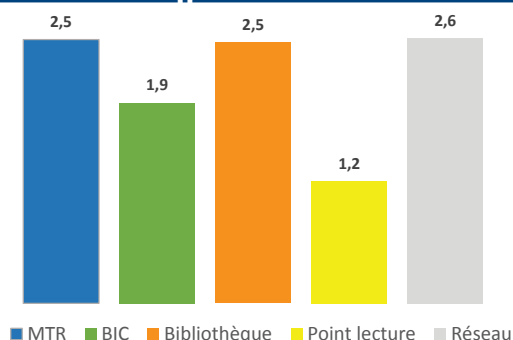
> Les abonnés empruntent davantage de DVD que de CD alors que l'offre audio est 3 fois plus importante que l'offre en vidéos.

Nombre moyen de prêts (tous supports) par type de structure en 2012



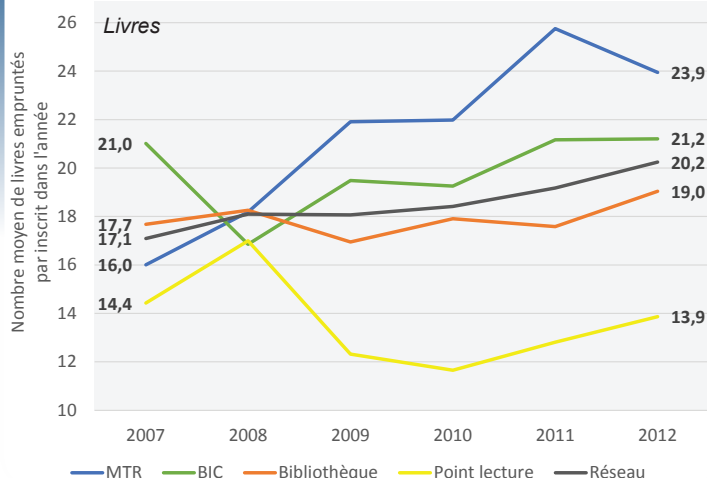
Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 103 structures

Nombre moyen de livres prêtés par habitant couvert selon le type de structure en 2012



Source : EVALBIB 2012 : échantillon de 105 structures

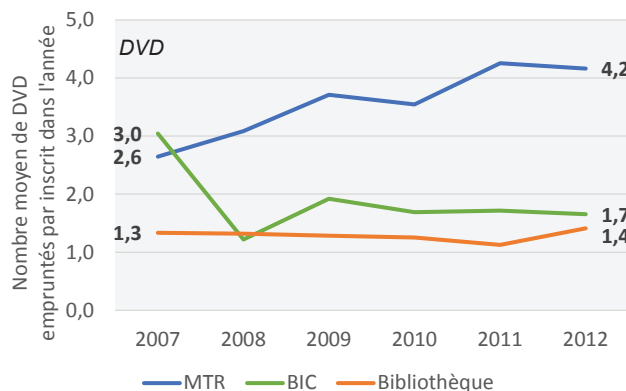
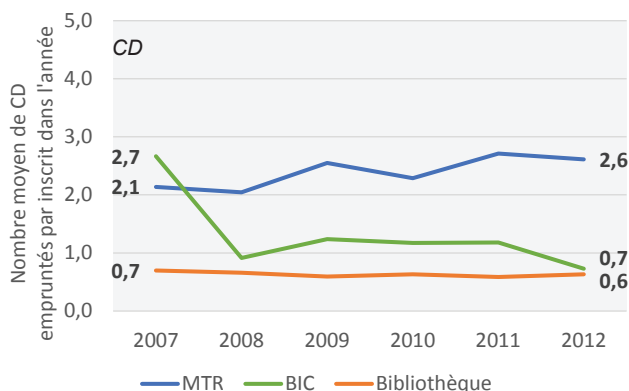
Evolution du nombre moyen de livres prêtés par inscrit selon le type de structure de 2007 à 2012



Source : EVALBIB 2007 à 2012



Evolution du nombre moyen de documents sonores ou vidéo prêtés par inscrit selon le type de structure de 2007 à 2012



Source : EVALBIB 2007 à 2012

Quelques moyennes par strate de population couverte *

* Strate de population couverte : ensemble des habitants desservis par une antenne. Si celle-ci a un financement intercommunal, c'est l'ensemble de la population de l'intercommunalité qui est pris en compte

Nombre d'antennes

Territoire	MTR	BIC	Bibliothèque	Point lecture
Moins de 1 000 habitants			24	25
De 1 000 à 1 999 habitants			23	6
De 2 000 à 4 999 habitants	3	2	15	
5 000 habitants et plus	6	1	2	
Total	9	3	64	31

Les budgets d'acquisition

Territoire	Budget moyen (en euros)	Dépenses par hab (en euros)
Moins de 1 000 habitants	721	1,16
De 1 000 à 1 999 habitants	1 711	1,29
De 2 000 à 4 999 habitants	5 526	1,83
5 000 habitants et plus	11 559	1,51
Total	3 314	1,63

82 structures ont répondu à cette question

L'offre documentaire

Territoire	Collection moyenne* (en nb de livres)	Livres* par hab
Moins de 1 000 habitants	1 689	3,0
De 1 000 à 1 999 habitants	3 887	3,4
De 2 000 à 4 999 habitants	10 216	2,1
5 000 habitants et plus	15 942	3,0
Total	5 125	3,0

* : fonds propre et dépôts BDP

106 structures ont répondu à cette question

Le local

Territoire	Surface moyenne (en m ²)	Surface par hab (en m ² /hab)
Moins de 1 000 habitants	50	0,08
De 1 000 à 1 999 habitants	75	0,06
De 2 000 à 4 999 habitants	206	0,07
5 000 habitants et plus	377	0,05
Total	125	0,06

88 structures ont répondu à cette question

Territoire	Ouverture hebdomadaire moyenne (en nb d'heures)
Moins de 1 000 habitants	5,9
De 1 000 à 1 999 habitants	6,3
De 2 000 à 4 999 habitants	12,7
5 000 habitants et plus	17,8
Total	8,3

107 structures ont répondu à cette question

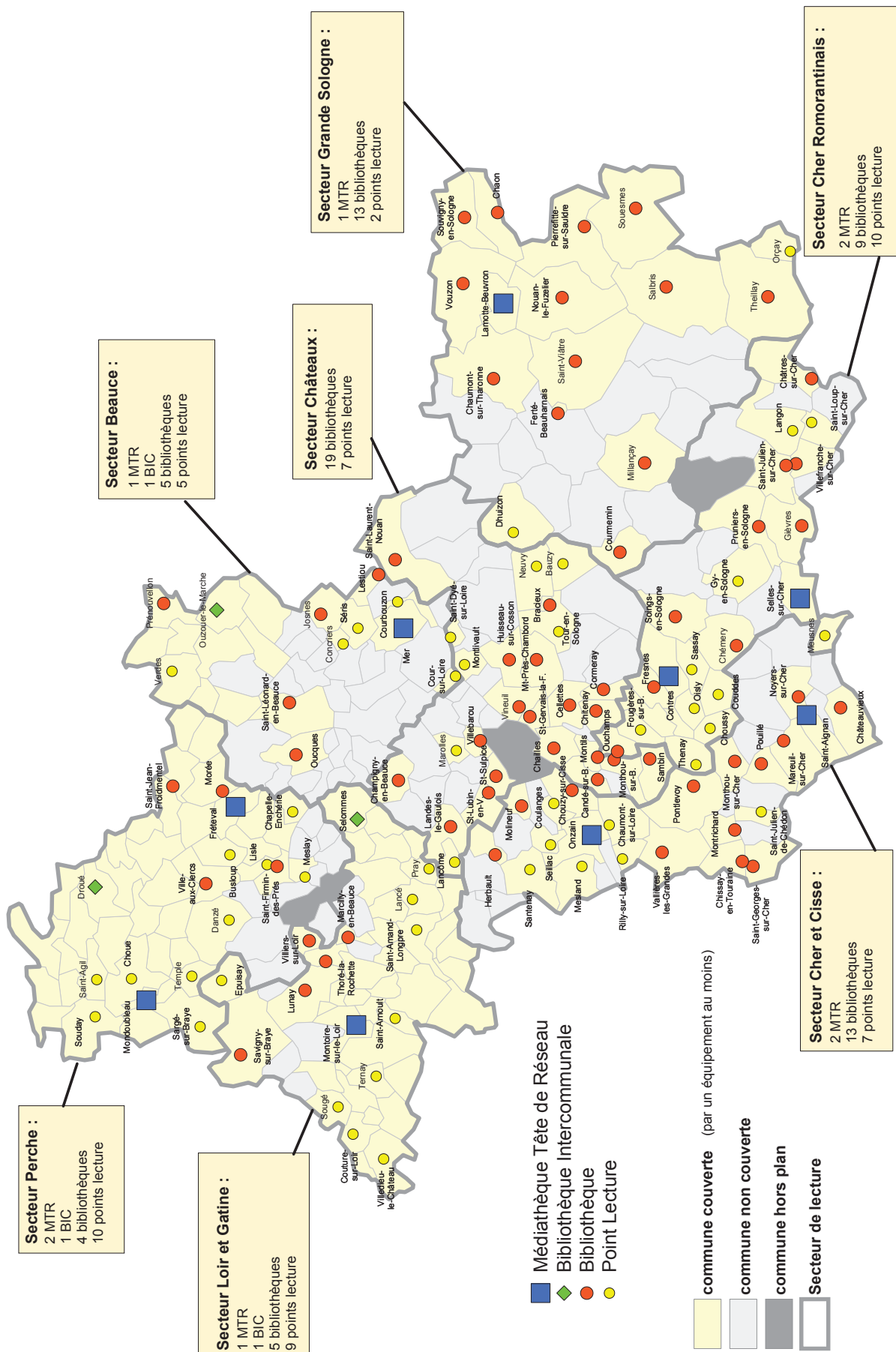
Les résultats

Territoire	Nb d'inscrits pour 100 habitants	Nb de prêts** par habitant	Nb de prêts** par inscrit
Moins de 1 000 habitants	12,9	2,6	19,8
De 1 000 à 1 999 habitants	12,9	2,2	17,0
De 2 000 à 4 999 habitants	12,4	3,3	26,8
5 000 habitants et plus	10,1	3,1	30,9
Total	12,7	3,2	24,9

** : tous supports confondus

103 structures ont répondu à cette question

Répartition des équipements du réseau de lecture publique fin 2012



D'après source : Conseil général, DLP -réseau au 31/12/2012

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159

Tirage : publication électronique - Crédit Photos : Direction de la Lecture Publique

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com